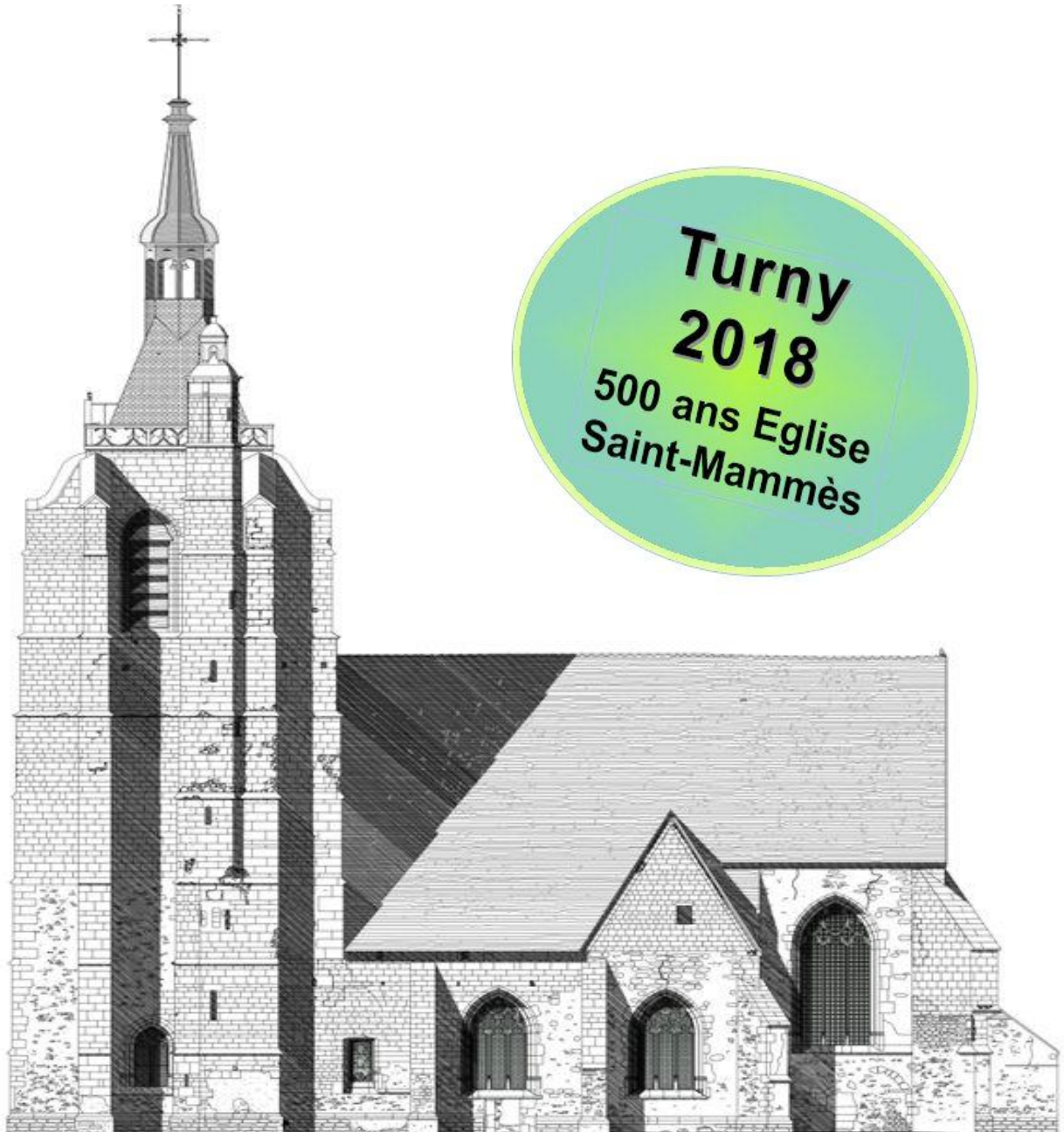


# TURNY >> Notre commune

**BULLETIN MUNICIPAL**

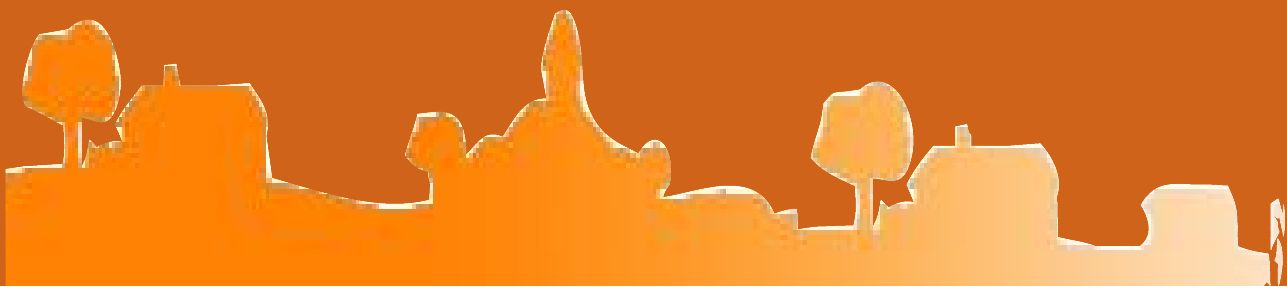
N°25 - Janvier 2018



**Turny  
2018**  
500 ans Eglise  
Saint-Mammès

Agence Thierry LEYNET, Architecte du Patrimoine

***Sécurité routière à Turny***





**Dimanche 4 février**

**Après-midi Jeux de société**

**14h-19h Salle des fêtes Turny**

**(Association Sportive de Turny)**

**Dimanche 11 février**

**Concours de Belote**

**Turny Pétanque**

**10 au 25 février**

**Vacances scolaires**

**6-7-8 avril**

**Théâtre**

**Compagnie du Parapluie**

**7 au 22 avril**

**Vacances scolaires**

**Mardi 8 mai**

**Cérémonie Armistice 1945**

**11h Monument aux morts**

**Samedi 19 - Dimanche 20 et Lundi  
21 mai**

**Sentier des Arts de Turny**

**13h - 19h**

**Dimanche 27 mai**

**Fête patronale de Turny**

**Vide-grenier**

## MAIRIE

Lundi 9h à 12h

Mardi 14h à 19h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 14h à 17h

Vendredi 9h à 12h

Samedi 10h à 12h

## AGENCE POSTALE

Lundi 9h30 à 12h

Mardi 9h30 à 12h et 17h à 19h

Jeudi 9h30 à 12h

Vendredi 9h30 à 12h

Samedi 10h à 12h

## BIBLIOTHEQUE

Mardi 13h30 à 16h30

Mercredi 14h à 17h

Mairie 03 86 35 10 99

mairie@turny.fr

Ces horaires peuvent être modifiés en périodes de vacances



# ENTREPRISE KALWAK

De Père en Fils depuis 1964 à votre service !

- Couverture  
Tous types de tuiles,  
ardoises, etc.
- Zinguerie
- Charpente
- Isolation de toiture



**03 86 56 41 09**  
89570 NEUVY SAUTOUR



**EURL RAMILLON**

Ent. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT  
Rénovation et Neuf

Maçonnerie • Couverture • Ravalements  
Aménagements intérieurs et extérieurs

03 86 43 48 66 - 89570 NEUVY-SAUTOUR  
ramillon.xavier@orange.fr

# Sommaire

- Vie municipale.....P4
- Communauté de Communes ...P8
- Aménagement-travaux.....P9
- Vie scolaire .....P12
- Vie économique .....P14
- Fêtes et manifestations.....P15
- Culture patrimoine.....P18
- Vie associative.....P20



## Le mot du Maire

Une année se termine, une autre prend sa place comme un renouveau chaque fois avec tous les souhaits que chacun formule et les belles résolutions qui les accompagnent. Je vous renouvelle ici tous mes vœux, que 2018 soit une année agréable pour vous et vos proches. Attachez vous à réaliser une partie de vos rêves, prenez la vie du bon côté et appréciez chaque bon moment de votre existence.

2018 sera dans la continuité, nous poursuivrons ce qui est engagé et préparons les réalisations de demain.

Comme vous avez pu le remarquer, nous avons mis en oeuvre des travaux visant à améliorer la sécurité des piétons et tenter de faire ralentir les véhicules à l'intérieur des hameaux. L'aménagement réalisé à Bas-Turny écartant les piétons de la chaussée est un projet assez ancien mais pour lequel nous n'avions pas trouvé de solution satisfaisante. Sur la partie communale, c'est chose faite. Reste à poursuivre sur la partie (hors agglomération) à la charge du SRD. Nous avons montré ce que l'on pouvait faire et travaillons pour faire accepter le projet aux services départementaux. J'espère pouvoir aboutir en 2018.

Devant la salle des fêtes et Grande rue d'autres aménagements ont été réalisés, selon leur efficacité, ils pourront être envisagés en d'autres lieux de la commune. Ces aménagements obéissent à des règles précises qu'il nous faut respecter. Nous sommes aussi attentifs aux coûts et à la gêne qu'ils peuvent créer pour le voisinage (ralentisseurs).

Les projets pour 2018 prennent forme. Ainsi la deuxième tranche de réhabilitation des bâtiments communaux est prête, le permis de construire est en cours d'instruction. Nous avons eu la sagesse de prendre du retard pour attendre que les enveloppes de subventions se regarnissent afin d'espérer de meilleurs financements.

Le programme de travaux de mise aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite se poursuit conformément à nos engagements. Après l'église, la salle des fêtes et nos écoles, ce sont le cabinet médical et la primo adaptation de la mairie qui sont prévus en 2018.

Les fêtes et cérémonies communales de fin d'année sont à peine terminées que nous envisageons celles de l'été. Fête patronale et 14 juillet sont des fêtes connues et habituelles mais il est plaisant d'innover ou de transformer un essai. Ainsi, devant le succès de la première édition, la deuxième édition du Sentier des Arts s'annonce plus ambitieuse. Nous devrions retrouver un spectacle du Festival en Othe (en alternance avec Chailley). Nous espérons également réitérer l'accueil de Yonne Tour Sport. Fil rouge de 2018, nous envisageons différentes activités autour des 500 ans de l'église (concerts, expos,...) et en point d'orgue une journée renaissance est en préparation avec marché, artisanat, repas d'époque, jeux et spectacle. Retenez des maintenant votre week-end des 25 et 26 août.

Comme vous pourrez le constater dans les pages de ce bulletin, Turny continue d'avancer avec détermination. Les contraintes grandissantes et les mutations qu'engendrent les différentes politiques nationales ne nous obligent qu'à plus de rigueur, c'était déjà pour nous une habitude prise.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent, bonne année à toutes et tous.

**Stéphane Gallois**

**BULLETIN MUNICIPAL  
OFFICIEL DE TURNY**  
N°25 - Janvier 2018

Directeur de la publication  
Stéphane Gallois

Comité de rédaction  
Commission Communication  
Responsable J.Claude Chevalier  
Cathy Colin - Stéphane Gallois  
Daniel Berchery - Viviane Chaussin

Réalisation  
Cathy Colin  
Laurette Cerveau

Photos  
Mairie de Turny  
Associations

Impression  
Mairie de Turny  
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :  
bim@turny.fr

## Les délibérations du Conseil Municipal

**L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet [www.turny.fr](http://www.turny.fr)**

### Conseil Municipal du 19 octobre 2017

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet-Gosso, Véronique Jorge, Daniel Berchery, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Charles Combaluzier, Jean-Marc Foucher, Stéphane Gallois, Jean-Marc Suinot.

#### 1. AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL POSTE D'AJOINT ADMINISTRATIF

Comme le conseil en a été informé lors de la réunion du 28 septembre 2017, le Maire a décidé d'engager des démarches auprès du Centre de Gestion pour augmenter le temps de travail de 5 heures hebdomadaires du poste d'adjoint administratif, passant donc de 21 H 30 à 26 H 30 complété par 8 H 30 à la bibliothèque, soit 35 heures au total. Les missions supplémentaires envisagées sont la mise en place d'outils d'aide à la gestion administrative et technique, la rédaction de dossiers de subventions, le suivi de l'exécution des actions engagées, la suppléance du Maire et des adjoints pour certaines tâches administratives. Le Comité Technique du Centre de Gestion s'est réuni le 17 octobre 2017 et a émis un avis favorable à cette augmentation du temps de travail qui prendra effet au 01/02/2018 (après que le Conseil ait délibéré, une publication doit être faite sur « AGIHR » pour déclarer la vacance du poste (obligatoire même si c'est l'agent en place qui occupera le poste, un délai de 2 mois est nécessaire). Les horaires seront donc revus avec l'agent concerné avec effet pour le 01/02/2018. (12 voix pour)

#### 2. RIFSEEP

Le Comité Technique s'est réuni le 17 octobre et a émis un avis favorable concernant le projet de délibération qui leur a été soumis sur l'institution du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, sous réserve de préciser au titre des modulations les types d'absences. Le Maire informe l'assemblée que ce régime indemnitaire vient en remplacement de l'IAT précédemment versée.

Le RIFSEEP comprend 2 parties :

##### → l'IFSE

- indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (revue tous les 4 ans)
- niveau de responsabilité et d'expertise du poste

- prise en compte de l'expérience professionnelle de l'agent

##### → le CIA

(revu tous les ans lié à l'entretien professionnel)

- complément indemnitaire annuel
- engagement professionnel de servir.

Les objectifs suivants sont à remplir :

- prendre en compte la place dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes
- susciter l'engagement des collaborateurs
- favoriser la motivation et diminuer l'absentéisme
- fidéliser les agents dont le travail donne satisfaction
- inciter à la progression professionnelle.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu. L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions. Le CIA est exclusif de toutes autres indemnités liées à la manière de servir.

Le présent régime indemnitaire est attribué aux agents titulaires et contractuels, à savoir :

- ✓ filière administrative : adjoints administratifs,
- ✓ filière sociale : ATSEM
- ✓ filière technique : adjoints techniques

L'IFSE est une indemnité liée au poste de chaque agent et à son expérience professionnelle qui n'est pas l'ancienneté. La part fonctionnelle peut varier selon le niveau de responsabilités, le niveau d'expertise ou les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions.

Chaque poste est situé au sein d'un groupe de fonctions selon les critères professionnels suivants :

Critère 1 : Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage, de conception :

- . Responsabilité d'encadrement,
- . Responsabilité de coordination,
- . Suivi et pilotage des projets communaux,
- . Ampleur du champ d'actions
- . Elaboration du budget, gestion des marchés publics

Critère 2 : Technicité, expertise, qualifications au regard des indicateurs suivants :

- . connaissances
- . complexité du poste
- . autonomie

# >> Vie municipale

- . Initiatives
- . Diversité des tâches
- . Simultanéité des tâches

Critère 3 : Sujétions particulières ou exposition du poste au regard du critère qualifications particulières

- . Confidentialité
- . Relations internes
- . Relations externes

L'IFSE est modulée en fonction de l'expérience professionnelle. Il est donc proposé de retenir les critères et modalités de modulation suivants

Elargissement des compétences

Approfondissement des savoirs et connaissances pratiques

Spécialisation

Les groupes de fonctions et montants maximums annuels sont fixés de la manière suivante (le montant de l'IFSE est proratisé en fonction du temps de travail) :

Le classement des agents dans les groupes de fonction est déterminé par la grille de cotation suivante.

Groupe de fonction	Fonctions concernées	Montant annuel maximal
Cadre B G1	Secrétaire de Mairie	1 500,00 €
Cadre B G2	Poste avec expertise ou encadrement	1 500,00 €
Cadre B G3	Autre poste Adjoint administratif	1 500,00 €
Cadre C G1	Poste avec expertise ou encadrement	1 500,00 €
Cadre C G2	Autre poste Adjoint technique	1 500,00 €

Le montant de l'IFSE fait l'objet d'un réexamen :

en cas de changement de fonctions ou d'emploi

en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours au moins tous les 4 ans en fonction de l'expérience acquise par l'agent.

L'IFSE est versée mensuellement.

Le CIA est versé en fonction de la manière de servir et de l'engagement professionnel de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel.

Vu la détermination des groupes relatifs au versement de l'IFSE les plafonds annuels du complément indemnitaire sont fixés comme suit :

Groupe de fonction	Fonctions concernées	Montant annuel maximal
Cadre B G1	Secrétaire de Mairie	1 000,00 €
Cadre B G2	Poste avec expertise ou encadrement	1 000,00 €
Cadre B G3	Autre poste Adjoint administratif	1 000,00 €
Cadre C G1	Poste avec expertise ou encadrement	1 000,00 €
Cadre C G2	Autre poste Adjoint technique	1 000,00 €

Le CIA est attribué individuellement en tenant compte des critères de l'entretien professionnel.

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et sera revue annuellement à partir des

résultats des entretiens d'évaluation.

Le montant du CIA est proratisé en fonction du temps de travail et est versé semestriellement.

Les absences :

En cas d'absence pour indisponibilité physique, l'IFSE et le CIA peuvent être suspendus en cas de congé de maladie ordinaire pour la durée des absences au-delà du 15e jour dans l'année civile ainsi qu'en cas de grave maladie, de congé longue maladie ou de congé longue durée.

L'IFSE et le CIA sont maintenus en intégralité lors des congés annuels, congés de maternité, de paternité et d'adoption ainsi que lors des congés pour accident de service ou pour maladie professionnelle

Après avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité des présents (12 voix) :

- d'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus, avec un montant maximum annuel de 1 500 € par agent.

- d'instaurer le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus, avec un montant maximum annuel de 1 000 € par agent.

- de décider que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.

- d'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre du RIFSEEP dans le respect des principes définis ci-dessus.

- de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

- que la présente délibération entre en vigueur après dépôt en Préfecture et annule et remplace toutes délibérations précédentes concernant le RIFSEEP.

### 3. DEVIS COSOLUCE POUR LA DEMATERIALISATION DES DELIBERATIONS

Il s'agit du pack *Iconnect TDT* (+ flux Helios) qui permet de dématérialiser les délibérations.

Tarif abonnement annuel de 91,42 € HT revalorisé au 01/01  
Prestation mise en service à distance du pack 345 € HT  
Soit un total de 436.42 € HT (12 voix pour).

Il existe également un complément *Iconnect* pour l'interface Chorus. Dans l'immédiat aucune nécessité. A voir pour 2020.

### 4. TARIFS PERISCOLAIRES

Il est proposé de maintenir les tarifs actuels pour la rentrée 2017-2018 soit :

Garderie : 1 € la garderie

Cantine : 3 € le repas enfant et 3 € 38 le repas adulte ou extérieur (stagiaires par exemple).

(12 voix pour)

# >> Vie municipale

## 5. SEJOUR AU SKI ELEVES DE CM2 du 5 AU 9 FEVRIER 2018

Le séjour se déroule en Haute Savoie à Morzine.  
Le coût est de 400 €/élève, il est proposé une répartition comme suit :

Coop. scolaire 125 €  
Famille 110 € (comme l'année passée)  
Communes 165 € (comme pour les séjours de 2016 et 2017)  
Actuellement 7 enfants de Turny sont concernés soit 1 155 €.

Aucun conseiller n'est parent concerné. (12 voix pour).

## 6. PARTICIPATION FINANCIERE AUX SORTIES DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Plusieurs sorties sont prévues pour l'école maternelle : le 12 décembre, spectacle à Chailley, le 15 janvier cinéma à Auxerre, le 12 mars au théâtre à Auxerre et le 14 mai au cinéma à Auxerre.

Chaque année un budget est attribué pour les sorties pédagogiques des écoles de Turny hors voyage de fin d'année. Il est attribué : 250 € pour la maternelle et 250 € pour la classe de primaire. Il est rappelé l'intérêt pédagogique de ces sorties. Il est proposé d'allouer les mêmes sommes. (12 voix pour).

## 7. ALARME SALLE DES FETES

Suite à la dernière visite de la commission de contrôle des Etablissements Recevant du Public de la salle des fêtes quelques travaux sur les alarmes sont nécessaires : renvoi d'alarme dans la salle des associations + flash lumineux dans les toilettes.

2 devis ont été demandés :

Chanlin	735 € HT	882 € TTC
SPP	605 € HT	726 € TTC

La commission propose de retenir le devis SPP.  
(12 voix pour).

## 8. SECURITE INCENDIE ECOLE DE LA BRUMANCE

Afin de compléter la sécurité de l'école de la Brumance il est nécessaire d'acquérir 4 extincteurs, les plans d'évacuation, signalétiques et plans d'évacuation.  
Devis SPP 874.44 € TTC. La commission propose de retenir le devis SPP. (12 voix pour).

## 9. AFFOUAGES 2017-2018

Comme chaque année, les affouages font l'objet d'une délibération. Il est proposé de mettre en affouages les parcelles 32, 33 et 15 en houppiers au tarif de 6.00 € le stère. (12 voix pour).

L'attribution des affouages se fera avec les mêmes règles que l'an passé (signature d'une charte, résidant sur la commune depuis plus de 6 mois et Boulay). Une feuille d'inscription sera distribuée.

## Bordure de la parcelle du lavoir du Fays

Cette parcelle qui borde la forêt est exploitée par l'EARL des Petits Ourseaux et est encombrée d'arbres qui gênent l'exploitation de la parcelle.

Le locataire se propose de tailler cette bordure avec un prix de vente à 3 €/ stère. (12 voix pour).

## 10. AUTORISATION PERMIS DE CONSTRUIRE EX ECOLE MATERNELLE

Le permis de construire pour la rénovation de l'ex école maternelle est prêt à être déposé ce qui n'engage pas les travaux, mais une délibération est nécessaire.  
(11 voix pour, 1 abstention JP Charonnat).

## 11. MODERNISATION CLOCHES DE L'EGLISE

La sonnerie d'une cloche de l'église a besoin d'être modernisée. Le devis de notre prestataire habituel Heur'tech Chomel s'élève à 882 € HT soit 1 058.40 € TTC. (12 voix pour).

## 12. TRAVAUX AD AP

Jean-Claude Chevalier prend la parole et indique au Conseil Municipal que, concernant le programme 2017 d'accessibilité, pour l'école restent la porte qui donne dans la cour et le tapis d'entrée à mettre aux normes. Au niveau du cabinet médical, il est nécessaire d'installer une rampe d'accessibilité aux normes. Les deux marches existantes sont conservées mais il doit y être apporté quelques modifications pour qu'elles soient mises aux normes (peinture de ces 2 marches, et modification de la rampe...).

2 devis ont été demandés.

Ramillon	2 168.70 € HT	2 598.84 € TTC
VAZ	4 728.39 € HT	5 674.07 € TTC

Est retenu le devis de l'entreprise Ramillon auquel s'ajouteront des éléments de signalétique pour un montant estimé à 600 € HT. (12 voix pour).

## Etat civil

### Décès

❖ Mme RITT Andrée née HOUSSIN  
le 14 octobre 2017

❖ M. CHEREST Claude le 15 octobre 2017

❖ Mme PIAT Andrée née BIOT le 7 janvier 2018

❖ M. HLUBINA Robert le 12 janvier 2018

# >> Vie municipale

Concernant la Mairie, l'accès handicapé peut être aménagé du côté de l'école. Pour ce faire quelques achats d'équipements sont nécessaires, pictogrammes + sonnette : 132.70 € HT + livraison.

Il est proposé une enveloppe de 200 € HT. (12 voix pour).

## 13. TRAVAUX CABINET ESTHETIQUE SUBVENTION

Les travaux pour la mise aux normes ERP de l'appartement rez-de-chaussée du 9 grande rue à Turny consistent en :

- Transformation en porte et élargissement de la fenêtre coté place pour en faire l'entrée, création d'une rampe PMR en extérieur
- Installation de toilettes handicapé dans l'ex cuisine,
- Elargissement et pose d'une porte isophonique entre l'ex cuisine et le cabinet, transformation de la porte d'entrée en vitrine, installation d'un point lave-linge sèche-linge + point d'eau dans la « chambre », création d'une marche pour accès à la douche, remise aux normes du tableau électrique, installation des éclairages de secours,

Malgré la demande de 3 devis, 1 seul est parvenu à la Mairie. Un débat s'instaure sur la démarche et les travaux. Le Maire décide d'ajourner le sujet dans l'attente de recevoir d'autres devis.

## 14. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Dans le budget il n'a pas été prévu les frais de dossiers et intérêts pour les lignes de trésorerie qui ont été contractées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents (12 voix) la modification budgétaire suivante :

- 2 600 € du chapitre 22 dépenses imprévues
- + 2 600 € au chapitre 66, article 66111

## 15. QUESTIONS DIVERSES

Décision modificative budgétaire concernant les amortissements qui annule et remplace les délibérations de décision modificative n° 2017-064 du 20/07/17 et 2017-079 du 28/09/17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents (12 voix pour) la décision modificative, à savoir :

- . Soustraire de l'article 1322 « subvention région » :  
- 5 573 €
- . Transférer au compte 2802 « amortis. liés aux docs urbanisme » :  
+ 5 573 €
- . Soustraire de l'article 022 « dépenses imprévues »  
- 5 573 €
- . Transférer à l'article 6811 : « amortissements »  
+ 5 573 €

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Les nouveaux habitants de Turny arrivés dans la commune ont été chaleureusement accueillis lors d'une cérémonie à la Mairie ce 5 janvier.

Ce sont 24 familles qui ont emménagé à Bas-Turny, Turny, Linant, l'Hôpital ou Le Fays au cours de l'année 2017. Diverses raisons les ont amenées dans notre commune que ce soit en tant que propriétaire ou locataire :

« Je travaille à Saint Florentin et j'ai trouvé à me loger à Turny qui est à proximité immédiate. »

« Nous venons de la région parisienne, et cherchions à nous installer dans la région. Nous avons eu le coup de foudre pour Turny après avoir visité d'autres endroits »

« C'est parce que nous avons trouvé une maison en location que nous sommes venus ici »

« Turny n'est pas trop loin de la région parisienne et facile d'accès, moi qui circule beaucoup pour mon travail ».

« Mes enfants vont à l'école à Turny et c'est génial ! ».

Les atouts de la commune ont été présentés par le Maire, que ce soit l'environnement, les services municipaux, les multiples animations, les associations, sans oublier l'appartenance à la Communauté de Communes Serein et Armance. Autant de bonnes raisons qui ont fait dire au Maire : « Profitez de votre vie à Turny, vous êtes au bon endroit ! », incitant les uns et les autres à s'intégrer en participant aux diverses activités communales et associatives proposées.

Un pot d'accueil a permis aux nouveaux turrois d'échanger avec les élus de la commune. Ils sont repartis avec les dépliants sur les chemins de randonnée, le bulletin municipal, le calendrier, la souscription pour l'église Saint Mammès et toutes informations utiles à leur nouvelle vie à Turny.

Cathy Colin

## CCSA... COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE



Il est parfois difficile de gérer un mariage forcé tel qu'il nous a été imposé il y a un an. Par ailleurs à cette taille de collectivité la politique politicienne pointe son nez et les enjeux de communication publique ont une importance pour quelques uns.

Les échos des conseils communautaires ne doivent pas cacher le travail effectué. Le programme de voirie a été étendu sur toute la communauté et la rénovation des voies communales est visible dans chaque village.

Certes, certains dossiers sont source de discordes mais sont, comme dans nos conseils municipaux, préparés en commission, et aboutissent à un consensus avant présentation au conseil communautaire où ils sont votés à la majorité. Est-t-il donc nécessaire d'engendrer de telles polémiques ?

Des dossiers importants arrivent dans les compétences de la CCSA, imposés par la loi NOTRe.

La CCSA doit acquérir, comprenez bien, acheter, les zones artisanales communales, et donc reprendre à sa charge les emprunts qui y sont liés. C'est un coût exorbitant qui ne résulte pas d'un choix communautaire. Certaines de ces zones, hors leurs coûts de création et de réalisation démesurées, ne sont pas en adéquation avec le potentiel de développement. Mais la CCSA est obligée de subvenir. Turny n'ayant pas de telles zones, n'est concerné que par le financement qui, vous vous en doutez, aura une répercussion sur vos impôts.

La CCSA devra en 2020 gérer directement l'eau et l'assainissement à la place des communes et des syndicats intercommunaux comme notre SIAEP. Les écarts de fonctionnement, l'état des installations et la gestion de ce service sont importants entre les différentes communes. Il faudra en reprendre la propriété et la gérer. Tout d'abord un état des lieux doit être fait et des projections tracées, chacun devra payer l'eau et l'assainissement au même tarif par égalité de service. Nous avons donc pour ce sujet engagé un cabinet spécialisé pour étudier ce dossier complexe.

Les dossiers sont nombreux et les services de la CCSA travaillent avec l'équipe dirigeante pour que tout fonctionne au mieux. Ne prenez pas part aux polémiques et voyez ce qui est réalisé, je reste en tant que délégué communautaire à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

**Stéphane Gallois,**  
Délégué communautaire

### ELECTIONS SENATORIALES PARTIELLES

Des élections sénatoriales partielles ont été organisées le 17 décembre 2017, suite à la démission du sénateur Henri de Raincourt pour cause de cumul de mandat.

Ont été élus grands électeurs pour la commune de Turny lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2017.

Titulaires : Stéphane Gallois, Cathy Colin, Jean-Marc Foucher

Suppléants : Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Daniel Berchery.



Dominique Verien (UDI) a été élue sénatrice de l'Yonne à l'issue du second tour des élections sénatoriales par 36.62 % des voix, contre Mahfoud Aomar (DVD) 33.80 %, Aurélie Berger (LR) 20,75 %, Gilles Sackepey (CRCE) 6.85 %, et Julien Odoul (FN) 1.97 %.



# >> Aménagement - Travaux

## SECURITE ROUTIERE



Liaison piétonne Route de la Brumance - Bas-Turny

Depuis plusieurs années des remarques et des constats mettaient en évidence des risques en matière de sécurité routière sur notre commune. Nous les avons hiérarchisés et avons lancé fin 2017 une première tranche de travaux.

En premier venait cette liaison piétonne qui serait bien nécessaire pour relier Bas-Turny à Turny. Une première étude avait abouti à un projet répondant à tous les critères et à toutes les exigences possibles ... sauf pour son financement puisqu'il s'élevait à 194 000 €. Nous en étions donc restés là. Il faut ajouter que la conception de cette liaison n'est pas des plus aisées puisqu'elle est constituée de trois tronçons : une section au Bas-Turny avec un pont, une section de départementale hors agglomération et une section à Turny. L'idéal aurait naturellement été de réaliser en une seule fois l'ensemble du cheminement en accord avec les services départementaux. Mais sans plus attendre, nous avons décidé de lancer le programme par la section du Bas-Turny. Le projet en a été soumis à l'Agence Territoriale Départementale qui l'a validé avec quelques modifications sur le pont. Cette réalisation se veut donc une amorce pour que la suite soit envisagée avec les services départementaux dans les meilleurs délais.



Dos d'âne Rue des Canes - Turny

Puis venaient les remarques sur la vitesse rue des Canes dont l'étroitesse, les problèmes de stationnement rendaient la fréquentation piétonne dangereuse. La solution a été de réaliser un plateau au niveau de la salle des fêtes (permettant aussi l'accès handicapé moteur depuis la place de stationnement) ainsi qu'un dos d'âne en entrée de rue, côté les Maraux, le tout étant placé en zone 30.

Le stationnement dans la Grande rue, souvent à cheval sur le trottoir représentait une gêne pour les piétons. Un marquage au sol officialisera clairement le stationnement de part et d'autre de la rue. Les chicanes, un instant envisagées, n'ont pas été retenues. Par contre ici aussi une zone 30 devrait imposer une vigilance là où les cars ou les parents prennent et déposent les enfants devant la mairie ou l'école.



Stop Route de la Tuilerie - Bas-Turny

Enfin au Bas-Turny, le stop du bas de la route de la Tuilerie est déporté pour obliger à son respect et un massif planté viendra agrémenter ce secteur. Le virage au croisement de la route venant de Briennon sera en stationnement interdit des deux côtés.

La fin de ces travaux se fera en janvier (implantation des panneaux et peinture).

Nous vous invitons à continuer à nous faire part de vos observations pour poursuivre cette opération.

Jean-Claude Chevalier  
1<sup>er</sup> adjoint

# >> Aménagement - Travaux

## L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS : UNE OBLIGATION, UNE NÉCESSITÉ.



Place «handicapé» Place de la Mairie

En 2015 toutes les communes ont dû déposer en Préfecture un Agenda d'accessibilité. Il s'agissait de lister tous les bâtiments municipaux recevant du public et de prévoir les échéances des travaux nécessaires à leur mise en accessibilité quel que soit les handicaps du public.

Le Conseil Municipal a adopté son agenda lors du conseil du 30 juillet 2016. Mais eu égard à l'importance des travaux nécessaires, nous avons sollicité et obtenu une dérogation pour les étaler sur 6 ans. Comme nous l'avons déjà écrit, la réflexion sur ce sujet s'est jointe à celle sur un meilleur fonctionnement des services.

Le programme retenu s'est développé ainsi :

- 2016**
  - Mise aux normes de la salle des fêtes (sanitaires)
  - Place «handicapé» au cabinet médical
  - Rampe d'accès église
- 2017**
  - Ouverture de l'école
  - Accessibilité de la salle des fêtes à partir d'une place « handicapé » par la réalisation d'un plateau ralentisseur rue des Canes
- 2018**
  - Rampe conforme d'accès au cabinet médical
  - Accès handicapé de la mairie et de l'agence postale par la nouvelle Place de l'Ecole
  - Travaux dans l'ex école maternelle pour créer un restaurant scolaire aux normes, un atelier et des locaux pompiers conformes aux normes sanitaires et de sécurité
- 2019**
  - Transfert de la Bibliothèque au rez-de-chaussée de la Mairie (ancienne salle de classe)
  - Réaménagement en accessibilité des bureaux de la Mairie et de l'agence postale
  - Ascenseur desservant la salle du Conseil.

Naturellement nous avons obligation de respecter cet agenda et chaque épisode de travaux exige leur validation par les services du Département.

**VISIRIS**  
Votre opticien spécialiste

**Elodie Prunier**  
26, av Joséphine Normand  
Route de Saint-Florentin  
89210 Brienon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h  
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tél : 03 86 43 84 34  
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

Certains peuvent considérer qu'un tel programme est coûteux, trop coûteux même. Mais dans une commune dont 1/6 de la population a plus de 70 ans, ces aménagements devraient faciliter le quotidien de tous, comme on aménage sa maison lorsque l'on ressent des difficultés à se mouvoir. De surcroît, ils sont tous conçus pour rendre chacun des bâtiments plus fonctionnels pour ses utilisateurs. Gageons que l'on saura le reconnaître dans quelques années...

Jean-Claude Chevalier  
1<sup>er</sup> Adjoint

# >> Aménagement - Travaux

## TRAVAUX ENEDIS SUR LA COMMUNE DE TURNY



Le 14 novembre 2017, des agents Enedis (ex ERDF) sont venus présenter à Monsieur le Maire les prochains travaux concernant le réseau de distribution électrique sur la commune de Turny.

Enedis, concessionnaire de vos réseaux de distribution électrique, en assure l'exploitation, la maintenance et le développement.

Les travaux concernent une ligne de distribution électrique 20 000 volts desservant la rue du Parc et L'Hôpital en fils nus de faible section, vétustes. Longue de 1 km 150 celle-ci sera remplacée par une ligne en réseau souterrain d'une longueur de 965 m, ainsi 16 supports disparaîtront du paysage.

Les travaux se dérouleront de fin janvier à début mars. La dépose sera réalisée après récolte. Ils représentent un montant d'environ 97 000 €, entièrement à la charge d'Enedis.

Cette opération participera notamment à améliorer la qualité de fourniture sur votre territoire.

Une autre action est aussi en cours sur la commune de Turny et ses voisines : Champlost, Chailley, Saint Florentin (en partie) et Venizy soit 57 km de lignes qui seront survolées par un drone Enedis afin de déterminer quelles sont les zones nécessitant des travaux de remises aux normes. Une fois le diagnostic effectué, des chantiers seront mis en œuvre selon les besoins sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2018.

**La Récré**  
Chambre d'Hôtes  
15, Grande rue 89570 Turny  
Tél: 03.86.35.06.34  
@ : alainumpapa@pct.com

**COUP DE POUCE**  
Peinture intérieur, extérieur  
Revêtement  
Sols  
Vitrerie  
Isolation

Tél. 03.86.35.25.15  
Port. 06.87.78.01.02  
peje.guenot@wanadoo.fr  
4 ruelle du bouquet l'hôpital 89570 Turny

## DES METIERS AUTOUR DE L'ECOLE



Classe de primaire - Ecole de la Brumance

Nicole est AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) pour un élève de CE1. Elle est en classe avec lui et l'accompagne durant ses apprentissages. Sa collaboration est précieuse pour la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé de scolarisation du jeune handicapé ou en difficulté. La patience, le tact, l'empathie sont des qualités qui lui sont indispensables pour instaurer un climat de confiance et faire preuve d'écoute et de compréhension.



Nicole, AVS

### Paroles d'enfants

*L'école est plus grande, et les fenêtres faciles à fermer !*  
Sacha CE2

*Il y a même des ordinateurs*  
Helena CE1

*Y'a un tableau où on peut regarder des films...* Enzo CE1

Depuis début septembre les enfants ont repris leur scolarité à l'école de la Brumance.

Alexandra, professeure des écoles, depuis 10 ans à Turny enseigne à 30 élèves de primaire : 23 CE1 et 7 CE2. Une classe à double niveau qui demande une organisation particulière : le tableau numérique est au centre, encadré de chaque côté par un tableau à craie pour chaque groupe d'élèves. « Cette nouvelle école, c'est top, la classe est plus grande, et surtout les ordinateurs sont toujours en place ce qui est bien pratique » se réjouit Alexandra, « et j'apprécie particulièrement de ne plus être isolée des petits. Je reste volontiers le soir pour travailler dans la classe ou le midi dans la salle des maîtresses ».



Alexandra, Professeure des écoles



Marie-Ange, Adjointe technique

Marie-Ange, adjointe technique depuis 2010 s'occupe de la cantine et de la garderie. Dès 11 h le matin elle prépare les tables, met à réchauffer les plats reçus en liaison froide, épluche les fruits si nécessaire. Durant le repas elle s'assure que les enfants goûtent et mangent de chaque plat tout en veillant au respect mutuel. Puis elle assure l'entretien et le rangement des locaux. Son activité reprend avec la garderie après la classe. Chaque soir de la semaine, 17 à 22 enfants bénéficient de ce service de la commune. Marie-Ange encadre les jeux et activités dans la salle de motricité, la cour ou la classe de maternelle, et parfois accompagne ceux qui le souhaite pour les devoirs. C'est elle qui assure également l'entretien de la salle de motricité et de toutes les installations pour les maternelles (classe, salle de repos, wc, buanderie). « Ces nouveaux locaux c'est que du bonheur, c'est plus clair, plus grand et il y plus de vitres... donc plus d'entretien ! ».

# >> vie scolaire



Classe de maternelle - Ecole de la Brumance



Sabrina, ATSEM

Noëlle, Agent technique, travaille pour la mairie de Turny depuis 1990 ! Elle est polyvalente... car elle accompagne les enfants qui prennent le bus scolaire pour la tournée du Vaudevanne, Chailley, Le Fays, Le Saudurant, Linant, L'Hôpital, Bas-Turny et Turny, matin et soir. Il s'agit de faire notamment descendre les enfants et les confier à leurs parents ou personnes responsables. Elle attend aussi l'arrivée du bus de la tournée de Boeurs en Othe pour les faire traverser et les accompagner jusqu'à l'école. C'est très tôt le matin que vous trouverez Noëlle chargée de l'entretien des locaux destinés à la classe de primaire. Elle remplace également l'Atsem en cas d'absence.

*On a une plus grande cour de récréation, on peut mieux jouer au vélo et on a un parking. On peut mieux rouler. Simon CE2*

*C'est bien pour jouer au foot, au vélo, ou dans l'herbe ! Yanis CE1*

*La salle de motricité, elle est trop bien même... Joshua CE1*



Noëlle - Agent technique

Céline gère 24 enfants en classe de maternelle répartis en trois niveaux : 10 grands, 6 moyens et 8 petits. Professeure des écoles à Turny depuis 2002 elle apprécie le côté spacieux, clair et lumineux de la salle de classe. « Maintenant avec la nouvelle salle de motricité on a plus de jeux et de matériel » précise-t-elle.



Céline, Professeure des écoles

Sabrina, Atsem en remplacement à Turny depuis 18 mois, aide Céline en classe de maternelle. En tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) elle apporte une assistance technique et éducative (restauration, hygiène des enfants) à l'enseignante : aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants, assistance dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, aménagement et entretien des locaux et des matériels destinés aux enfants...



Eric - Agent technique

Eric, vous le croisez matin et soir au volant du bus scolaire. Il assure la tournée du Vaudevanne à Turny. En tant qu'agent technique de la commune depuis un an, il s'occupe aussi de tous les petits travaux d'entretien de l'école : pose d'étagères, réparation des vélos, peinture d'empreintes pour traverser le préau ou ranger les vélos... et il récupère même les ballons sur le toit de l'école. Sa collaboration est très précieuse aux institutrices...

Cathy Colin

# >> Vie économique

## AVH Portails Fenêtres Clôtures



L'entreprise AVH, 36 Grande rue à Turny est une EURL en activité depuis 25 ans, spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de menuiserie métallique. Présent à Turny et à Saint Parres aux Tertres (10), son effectif varie entre 3 et 5 salariés. Son gérant, Monsieur Francis Guitton nous a reçu pour nous présenter sa société.

L'entreprise AVH est spécialisée dans la vente et la pose de portes, de portes de garages (automatiques ou manuelles), de portails, de volets (roulants ou battants) ou encore de stores intérieurs et extérieurs. Elle pose également des fenêtres, aluminium, PVC, à oscillo-battant, à battant ou coulissantes et des baies coulissantes.

Au service des particuliers depuis 25 ans, elle déclare : *nous sommes à votre disposition pour tous vos projets de rénovation en fermeture, que ce soit pour embellir votre entrée avec un portail, une porte de garage ou bien pour réaliser des économies d'énergie avec des fenêtres isolantes. Nous vous proposons une gamme de produits adaptés à toutes vos envies.*

*Membre du réseau LDJ K.LINE, notre appartenance au réseau TSCHOEPPE vous assure de tout notre sérieux. En nous confiant vos projets, nous vous apporterons des idées et des conseils grâce à nos deux techniciens et au gérant à votre écoute.*



*Nous vous garantissons une prestation de grande qualité en respectant toutes les normes en vigueur. Votre satisfaction, de la prise de contact à la réalisation du chantier, est notre priorité.*

Depuis 1992, l'entreprise AVH a réalisé près de 3 000 installations sur les départements de l'Yonne et de l'Aube. Un hall d'exposition dans l'Aube est ouvert pour vous faire découvrir ses produits à Saint Parres aux Tertres, 40 avenue du Général de Gaulle.

Vous pouvez contacter l'entreprise AVH pour un devis gratuit ou pour tous autres renseignements au 03 86 43 41 16. N'hésitez pas à choisir un artisan de qualité proche de chez vous : à Turny !

**Daniel Berchery**

### La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et Gîte  
Pour 2 personnes.  
Route des Varennes  
89570 TURNY  
Jean-Claude et Marie-Laure  
CHEVALIER-MORLET  
Site : [www.petitevarenne.fr](http://www.petitevarenne.fr) ; mël : [petitevarenne@free.fr](mailto:petitevarenne@free.fr) ; tél : 33 (0)3 86 35 21 47



### Douceur' Emeline

Esthéticienne à domicile  
Votre instant bien être



PERDRIAT Emeline  
Esthéticienne à domicile  
Tél: 06 03 25 03 59  
89570 TURNY  
[perdrict.emeline@gmail.com](mailto:perdrict.emeline@gmail.com)

# >> Fêtes et manifestations

## NOEL DES ENFANTS à TURNY



Encore une semaine d'école, mais le Père Noël est déjà de passage à Turny le samedi 16 décembre. La salle des fêtes se remplit peu à peu avant 10 h le matin pour le spectacle offert par la commune aux enfants et leur famille : « Drôles d'expériences » par Stéphane Bontemps qui raconte une histoire abracadabrante dans laquelle ventriloque, magie, mime et fantaisies sont les ingrédients. Puis le Père Noël entre en scène devant le magnifique sapin pour distribuer aux 70 enfants de Turny leurs cadeaux. Chacun reçoit un livre adapté à son âge et pose pour la traditionnelle photo avec le Père Noël. Papillotes, clémentines, gâteau et boissons clôturent ces festivités enfantines, et chacun repart les yeux pleins d'étoiles.

Viviane chaussin  
Adjointe Fêtes et Cérémonies

## CEREMONIE DE LA SAINTE BARBE et BILAN 2017



La cérémonie de la Sainte Patronne des Sapeurs-Pompiers, sainte Barbe, s'est déroulée le 16 décembre dernier. L'occasion de faire le bilan opérationnel de l'année écoulée, à commencer par l'arrivée d'Aurélia Leyrat au sein de nos effectifs. Bienvenue à elle.

Nous comptabilisons 30 interventions en 2017, réparties comme suit :

- 17 urgences vitales / Prompts secours
- 4 relevages
- 1 malade à domicile
- 1 accouchement imminent
- 1 opération diverse
- 6 nids d'hyménoptères

Côté remise de grades et de médailles, le Sapeur Marceau Gallois s'est vu remettre le galon de Première Classe après avoir brillamment réussi ses formations initiales obligatoires dans le courant de l'année. Romain Marius et Pierre Fray ont quant à eux reçu le grade de Sergent-Chef, distinction remise après 3 ans d'ancienneté dans le grade de Sergent. Enfin, le Sergent Christelle Gallois et le Sergent-Chef Romain Marius ont été décorés de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze décernée après 10 ans de service.

Sergent-chef Pierre Fray

# >> Fêtes et manifestations

## VOEUX DU MAIRE

Le Maire de Turny, Stéphane Gallois, entouré des membres du Conseil Municipal, a présenté ses vœux aux habitants de la commune le samedi 6 janvier. Ce fut l'occasion pour lui de faire un retour sur l'année écoulée avec en point de mire la réalisation de la nouvelle école et l'aménagement de la place au cœur de notre village. A également été relevé le dynamisme de la commune avec ses manifestations culturelles et sportives ou activités associatives diverses. Le Maire a aussi pointé l'important travail en commissions réalisé par le Conseil Municipal pour étudier, ajuster, discuter les différents projets. La seconde partie du discours fleuve du Maire concernait les différentes actions projetées en 2018 avec la fête des 500 ans de l'église Saint Mammès, la rénovation de l'ex école maternelle en cantine, locaux techniques de la commune et Centre de Première intervention pour les pompiers, l'aménagement d'un cabinet d'esthétique, et la poursuite des travaux de mise en sécurité de la voirie.

La galette des rois accompagnée de vin pétillant et jus de fruit a été un moment de partage entre les élus et les tur-rois venus assister à cette cérémonie rituelle de début d'année.



Comme chaque année le repas des forces actives est un temps fort à la suite des vœux du Maire pour remercier tous ceux qui ont participé à la vie de la commune : salariés, associations, bénévoles, et en particulier cette année les jeunes qui ont aidé au déménagement de l'école.

Cathy Colin



## Cérémonie du 11 novembre



Cette année encore la cérémonie du 11 novembre a fêté de façon particulière les morts pour la France de l'année 1917. Chacun d'eux a été cité dans le contexte historique d'un conflit qui n'avait que trop duré et dont un tournant majeur se profilait. Il s'agissait pour Turny de Flavien Thierry, Julien Tribaudaut et Maurice Viault.

Malgré la pluie, les habitants ont manifesté leur volonté de voir flamber la flamme du Souvenir.

Un grand merci aux enfants qui accompagnent et participent à cette cérémonie.

JC Chevalier  
1<sup>er</sup> Adjoint



# >> Fêtes et manifestations

## 1518-2018, les 500 ans de notre église !

Rappelons que la fête des 500 ans aura lieu les **samedi 25 et dimanche 26 août 2018.**

Au programme (encore sous réserve) des deux après-midis :

Exposants de métiers traditionnels (charpente, ferronnerie, poterie, taille de pierre etc.)

Jeux anciens (pour adultes et enfants)

Poneys et moutons

Jeux de piste découverte de l'église (2 niveaux de jeux, enfants et adolescents)

Buvette - Galettes

Des tuiles destinées au toit de l'église pourront également être gravées à votre nom à cette occasion (tarif à l'étude).

Des gravures de l'église seront également en vente.

Toutes ces animations auront lieu autour de l'église et dans la rue des Canes le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h.

Le samedi soir  
**FESTIN ROYAL**

Un veau sera cuit sur place à la braise et dégusté derrière l'église (sauf mauvais temps) jusqu'à l'aube !

Et naturellement les 25 et 26 août, tout turrois qui se respecte se promènera costumé Renaissance !

Des idées de costumes vous seront proposées prochainement...



Une telle manifestation nécessite des bras, des compétences multiples

Ainsi avons-nous besoin de volontaires en technique (lumière et son), en montage de stands ou de lieu de restauration ; d'acteurs, de figurants etc...

Un atelier de création de costumes va fonctionner le samedi matin dès février (renseignements à la Mairie).

*Une belle fin d'été en perspective !*

Jean-Claude Chevalier  
1<sup>er</sup> Adjoint

# >> Patrimoine Culture

## SENTIER DES ARTS, 2<sup>e</sup> EDITION



Sentier des Arts 2017 - Mifa Cazé, Les Maraux

C'est le week-end de Pentecôte prochain qu'aura lieu  
le 2<sup>e</sup> Sentier des Arts de Turny  
**Samedi 19 - Dimanche 20 et Lundi 21 mai 2018.**

Si vous habitez Bas-Turny, Turny, L'hôpital, Linant, Les Mareaux, Courchamp, Le Saudurant ou Le Fays, et que vous avez envie d'accueillir un ou plusieurs artistes le temps de ce week-end dans votre grange, votre atelier, votre moulin ou encore le joli petit coin de verdure et de pierres qui serait super pour quelques tableaux, sculptures ou photos... Prenez contact avec Cathy Colin, coordinatrice du Sentier des Arts. Elle viendra vous voir pour détailler avec vous la meilleure manière d'accueillir ce ou ces artistes chez vous.

Si vous êtes artiste professionnel ou amateur, artisan d'art et que vous souhaitez participer pour la première fois, ou même la deuxième fois à cette manifestation inédite dans la région, faites vous connaître et préparez dès à présent ce que vous souhaitez exposer au regard des nombreux visiteurs : aquarelle, dessin, photo, huile, sculpture, marqueterie, vitrail, gravure, écriture, installation, etc.

En juin 2017, c'est près de 400 visiteurs qui ont pu apprécier la beauté des lieux d'exposition chez l'habitant, comme la diversité des œuvres présentées.



La commune de Turny se transforme à nouveau en 2018 en une galerie d'art itinérante alliant patrimoine et art au village. Alors n'hésitez plus... et contribuez à la réussite de ce projet par votre participation !

Contact : Mairie de Turny 03 86 35 10 99 [mairie@turny.fr](mailto:mairie@turny.fr)  
Cathy Colin 06 31 43 52 11 [catycolin@hotmail.fr](mailto:catycolin@hotmail.fr)

**Cathy Colin**  
Coordinatrice Sentier des Arts

## LA BIBLIOTHEQUE DE TURNY SUR LA TOILE !



Comme annoncé, la bibliothèque de Turny s'est informatisée et est opérationnelle. Le site internet de la bibliothèque est en construction mais déjà visible :

<https://opac-x-bibliothequeturny.biblixnet.net/>

Vous y trouverez le fonds de la bibliothèque en temps réel avec beaucoup de nouveautés (fonds propre de Turny + les ouvrages prêtés temporairement par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne).

Quels changements pour les lecteurs ?

Le service prêt/retour est plus rapide et plus fiable. Fini les papiers, fiches et autres documents à remplir ! Place à la modernité : en 2 clics et 1 bip, l'adhérent repart avec ses ouvrages et inversement.

Retrouvez également sur le site toutes les nouveautés, les horaires de la bibliothèque, nos coups de coeur et les actualités.

Besoin d'information ? Une question ? N'hésitez pas à nous joindre par mail : [bibliotheque@turny.fr](mailto:bibliotheque@turny.fr)

**Laurette Cerveau,**  
Adjointe au patrimoine



# >> Patrimoine Culture

## TOUT LE FLORENTINOIS A PIED

La Communauté de Communes Serein et Armançe développe un programme de sentiers de randonnée sur tout son territoire.

Turny peut être fière d'en avoir été l'initiatrice en créant le sentier du Haut des Sorins labellisé par le Conseil Départemental.

Cette initiative a incité Chailley à réaliser son circuit des 3 lavoirs alors que nous créions en même temps et en concertation le circuit du Fays. Ces projets avaient reçu l'aval et le subventionnement du Conseil Communautaire sachant que tout projet de sentier devait respecter une charte graphique que nous avons proposée.

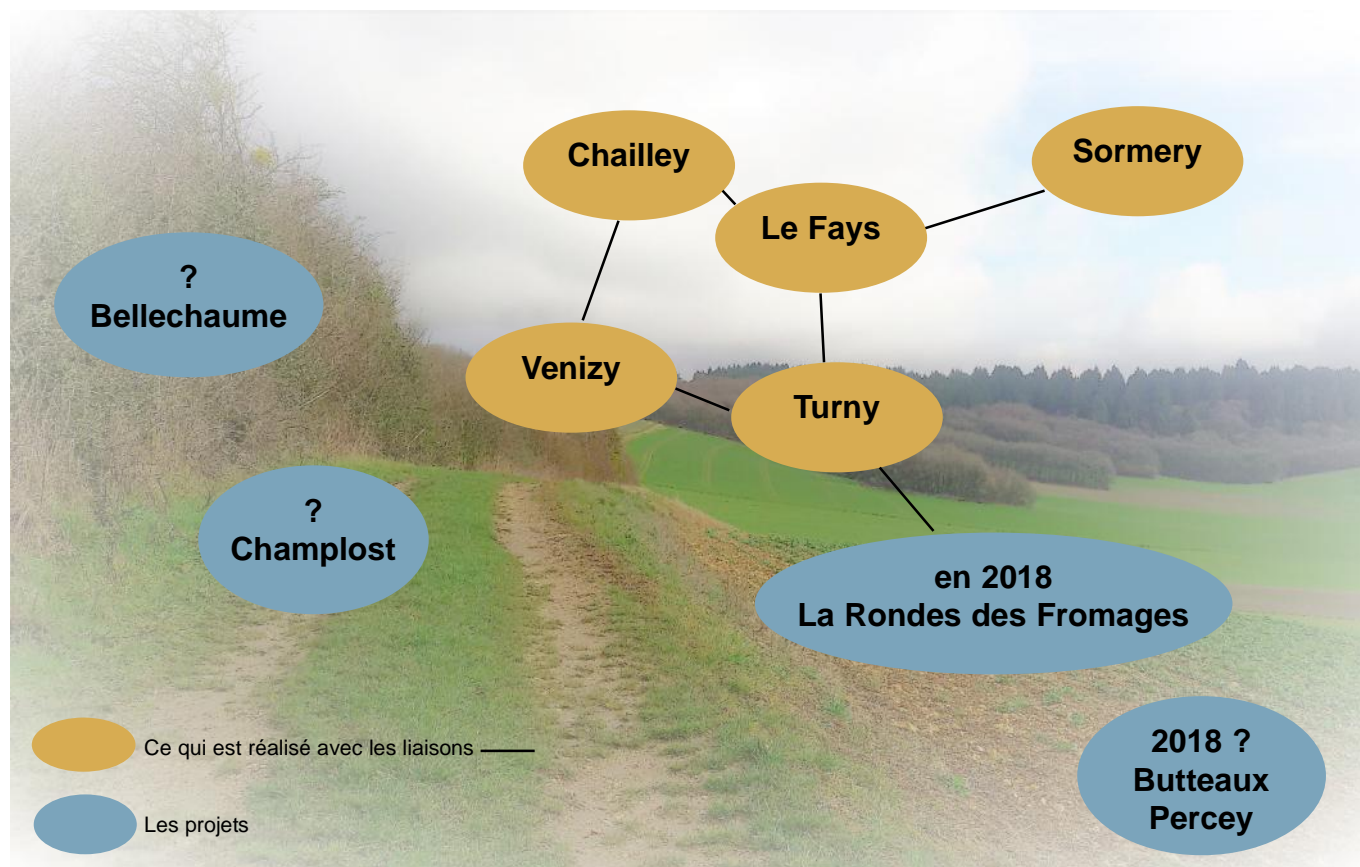
Désormais tous les ans, c'est un ou deux circuits qui se créent ou se mettent au niveau d'exigence de la charte.

Où en sommes nous ?

A ce jour sont réalisés et reliés les circuits suivants :

- Turny : Haut des Sorins
- Turny : Le Fays
- Chailley : Les 3 lavoirs
- Sormery : En pays d'Othe
- Venizy : Entre cours d'eau et lavoirs

L'ensemble peut être schématisé ainsi :



JC Chevalier  
1<sup>er</sup> Adjoint

# >> Vie associative

## ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE ET DU SITE DE TURNY



Depuis la parution du dernier bulletin, l'Association des Amis du patrimoine et du site de Turny a organisé son loto annuel. 112 joueurs ont passé une bonne soirée de détente et 40 participants ont été d'heureux gagnants. La partie spéciale téléthon a permis de verser à celui-ci 97 €. 49 commerçants, artisans ou particuliers nous ont offert des lots, qu'ils en soient à nouveau remerciés.

En 2017, une nouvelle souscription à la Fondation du patrimoine a été ouverte : elle a recueilli 6 051.50 € pour les travaux à venir sur l'église. 40 personnes de Turny et diverses régions de France ont versé leur obole.

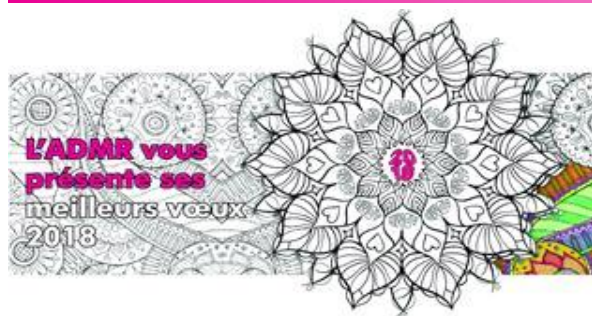
En 2018 il faudra continuer à augmenter cette cagnotte pour que dès que possible les premiers travaux puissent commencer. Pour cela nous envisageons une opération "parrainage" de tuiles destinées à la toiture de Saint Mammès. Il s'agira d'acheter une ou plusieurs tuiles gravées au nom que vous indiquerez. Ainsi ces noms prouveront pour les 100-150 ans à venir, votre attachement au patrimoine communal.

De plus amples informations vous seront communiquées afin que vous puissiez participer à l'opération.

Une nouvelle année vient de commencer : les membres de l'Association profitent de ce bulletin pour vous souhaiter à tous qu'elle soit la meilleure possible.

**La Présidente,  
Gisèle Corgeron**

## ADMR



*Journée Fleurs ADMR Chailley 2017*

### + FACILE LA VIE avec l'ADMR

Se faire aider à certains moments de votre vie peut être d'un grand soulagement. Grossesse, naissance, changement de situation familiale, maladie, sortie d'hospitalisation ou tout autre bouleversement dans votre quotidien, peut nécessiter l'intervention d'une personne extérieure. Pour vous soutenir dans vos tâches quotidiennes, des aides à domicile de l'ADMR compétentes et attentives sont à vos côtés.

La loi de finances de 2017 prévoit la généralisation du crédit d'impôt de 50% en faveur des services à domicile. Cette nouvelle mesure va donc permettre aux personnes non imposables de profiter pleinement de leur avantage fiscal. Ce crédit d'impôt garantit à tous les contribuables le remboursement du montant de leur avantage fiscal : 50 % des dépenses supportées au titre de l'ADMR notamment.

**ADMR Maison des Services**  
03 86 35 30 88 1 rue Abel Boichut 89770 CHAILLEY

**Cathy Colin**  
Présidente ADMR Chailley



# Vie associative

## A TOUS POINTS



Tous les membres de l'Association *A Tous Points* vous présentent tous leurs voeux pour cette nouvelle année.

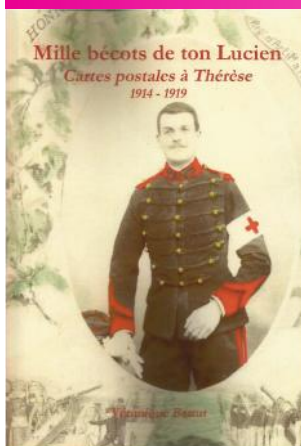
Depuis peu *A Tous Points* a accueilli une nouvelle adhérente, ce qui monte le nombre à 16.

C'est une équipe dynamique, où chacune s'implique et s'applique, dans la bonne humeur.

Après la participation au marché de Noël de Germigny le 9 décembre dernier, *A Tous Points* se prépare pour la fête patronale de Turny au mois de mai.

La Présidente,  
Françoise Tron

## CERCLE GENEALOGIQUE



### Nouvelle publication du Cercle Généalogique de Turny

Durant la Grande guerre de 1914-1918, Lucien Guibert, a envoyé plus de 400 cartes postales à son épouse Thérèse, restée à l'arrière à Guerchy, près d'Auxerre dans l'Yonne. Ces cartes postales, au nombre de 403, se sont transmises à travers les générations, dans des cartons. Aujourd'hui, grâce

au travail de plusieurs membres du Cercle Généalogique, ces cartes ont été retranscrites, photographiées, analysées. La chronologie a été retrouvée. Ainsi le lecteur peut suivre le parcours du Poilu Lucien, affecté comme artilleur dans différents régiments, sur le Front des Vosges, la frontière Belge, aux dépôts de Nice, à Salonique en Grèce sur le front d'Orient, puis à la frontière Suisse. A travers cette correspondance intime, le lecteur peut revivre les événements de la première guerre mondiale. Toutes les cartes sont en effet resituées dans le contexte historique. Lucien est démobilisé en 1919 et retrouve son épouse et ses enfants qu'il n'a pas vu grandir. Ce livre intéresse tous les amoureux d'histoire.

A consulter à la bibliothèque de Turny, aux Archives départementales de l'Yonne

A acheter à la Maison de la presse de Saint-Florentin 9, rue Dilo.

*Mille bécots de ton Lucien*  
Cartes Postales à Thérèse  
1914-1919  
Ed. Lulu janvier 2018

### Remerciements et appel aux familles de la commune de Turny

Nous tenons à remercier les habitants de Turny, des hameaux de Linant, du Fays, du Saudurant, des Varennes qui nous ont confié des témoignages et des photographies d'anciens Turrois, photographies de mariage, d'école, de soldats, de travaux des champs, d'anciennes machines agricoles... en vue de la recherche que fait le Cercle généalogique de Turny sur la vie des habitants de Turny et ses hameaux de 1900 à 1950, pour une prochaine publication.

Nous sommes encore à la recherche d'autres illustrations, documents, en particulier pour les hameaux de Courchamp, Bas-Turny et l'Hôpital. N'hésitez pas à fouiller dans vos caves et greniers ! Les documents originaux sont scannés et vous sont remis quasi-immédiatement.

Nous vous invitons à participer tous à cette collecte qui va permettre de garder vivant le souvenir de la vie dans notre village au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Merci à tous et toutes.

**Cercle Généalogique - Véronique Battut**  
battutvero@gmail.com  
Tél 06 87 21 79 08  
(laisser un message, je vous rappelle)  
Mairie de Turny : Secrétariat qui transmettra



# Vie associative

## TURNY PETANQUE



### Calendrier 2018 Premier semestre

Dimanche 14 janvier	Galette des Rois
Samedi 10 février	Concours inter club (pétanque de l'Europe)
Dimanche 11 février	Concours de belote
Mercredi 28 février	Concours amical d'ouverture (doublettes)
Vendredi 9 mars	Entraînement à Turny
Mercredi 21 mars	Concours loisirs
Vendredi 13 avril	Entraînement à Turny
Vendredi 27 avril	Entraînement à Turny
Vendredi 18 mai	Entraînement à Turny
Vendredi 1 juin	Entraînement à Turny
Samedi 9 juin	Concours en triplettes (récompenses)
Vendredi 22 juin	Entraînement à Turny

L'association *Turny-Pétanque* est ouverte à tous sans exception puisque c'est un club de loisirs.

Les personnes désireuses de venir jouer à la pétanque seront les bienvenues sur le terrain de Turny et n'auront à s'acquitter que de 10 € d'assurance par an en couverture d'éventuel incident.

Pour tous renseignements, s'adresser aux responsables :  
M. Charonnat 06 30 16 62 58,  
ou M. Vacavant 06 32 31 31 22

## RESTROSPECTIVE TURNY DANSE

L'association de danse vit le jour en septembre 2005 en se rattachant à l'Association Sportive de Turny. Après 2 galas et animations à la fête patronale de Turny, elle est devenue indépendante en prenant son envol en août 2007 sous le nom de *Turny Danse* avec Dominique Denis, trésorière jusqu'en 2009 et Agnès Boyer Hennon, secrétaire puis trésorière de 2009 à 2015. Linda Arnoux devient trésorière en 2015, sans oublier la couturière, Marie-France Verrollot, qui, pendant toutes ces années a passé du temps à confectionner, retoucher des costumes. Le public, de plus en plus nombreux, la troupe s'aggrandissant ont fait que les galas ont dû se faire dans une autre salle que la salle des fêtes de Turny, c'est ainsi qu'à partir de 2011, les galas se déroulent à la salle des fêtes de Venizy. Sa renommée la fait également participer de plus en plus à des animations dans les villages voisins.

A partir de 2008, les chorégraphies sont réalisées par les filles : Justine De Pinho (depuis 10 ans), Camille Barbier (pendant 3 ans), Lidwine Hennon (2 ans), Eléonore Hennon (3 ans), Domitille Hennon (3 ans), Mylène Godde (1 an), Laetitia Debordes (2 ans), Automne Nunes (2 ans) et Laurie Poitout (1 an) se sont vues confier des groupes et ont pu, d'une main de maître, réaliser leur propres chorégraphies.

A noter également un « plus » apporté par Justine qui, en plus des deux groupes dont elle avait la charge, a depuis 2 ans, réalisé les mises en scène du gala, domaine dans lequel elle a également excellé.

Présider une association est un travail qui demande du temps, de la patience et surtout de la passion.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait que *Turny Danse* connaisse un tel succès, que ce soient les membres du bureau, les bénévoles, les parents et surtout les danseuses sans qui *Turny Danse* n'aurait jamais existé et bien sûr, vous public.

Merci également à la commune de Turny qui met à disposition tous les moyens nécessaires dont elle dispose afin que l'association puisse évoluer le mieux possible.

Comme vous le savez, depuis septembre 2017, l'association *Turny Danse* est en sommeil pour diverses raisons, mais rien ne dit qu'elle ne vous surprendra pas à nouveau.

En attendant, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé et bonheur.



Gala de Turny Danse 2016

La Présidente  
Florence De Pinho

## AMICALE DES POMPIERS



Nous profitons de cet encart pour vous remercier une fois de plus de votre accueil, de votre soutien et de la générosité dont vous nous faites part chaque année lors de la traditionnelle présentation des calendriers de fin d'année.

De plus, 2017 a été marquée par le retour de notre traditionnel dîner Spectacle. Très grand succès puisque vous étiez plus de 100 spectateurs à répondre présents. Encore merci.

Sergent-Chef Pierre Fray

### Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 12 décembre 2017, en France, 1 079 personnes ont été intoxiquées. 749 ont été hospitalisées dont 173 dans un état grave. 6 sont décédées [source : INPES]).

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore, insipide (pas de goût) et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en quelques minutes.

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone ou CO, gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut alors se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 18, le 15 ou le 112.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- Avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- Tous les jours, d'aérer au moins dix minutes, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- De respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- De placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.



L'Association Sportive de Turny  
organise un après-midi

# Jeux de Société pour tous

**dimanche 4 Février**

de 14h à 19h à la salle des fêtes de TURNY

- Venez retrouver des jeux classiques

*Monopoly, Scrabble, Uno, Triomino,  
Cluedo, Master Mind...*

- Découvrez aussi de **nouveaux jeux** prêtés  
par le magasin *Cartes sur table* à Auxerre

**ENTREE GRATUITE**

**BUVETTE**

Vente de pâtisseries, crêpes et boissons chaudes